

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT MARTIN LA GARENNE**  
**Séance du vendredi 16 septembre 2016 20h45**

**Convocation :** 08/09/2016  
**Affichage :** 08/09/2016

**En exercice :** 13  
**Présents :** 10  
**Votants :** 13

L'an deux mil seize, le seize septembre à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique.

Etaient présents : Mesdames Deprez, Szmiedt.  
Messieurs Baron, Broegg, Champagne, Gélineau, Lemaire, Mauduit, Tiret, Vincent.

Absents excusés : Madame Aubé ayant donné procuration à Monsieur Champagne,  
Madame Barnabon ayant donné procuration à Madame Szmiedt,  
Madame Deviers ayant donné procuration à Monsieur Gélineau.

Secrétaire de séance : Monsieur Mauduit

Après avoir fait l'appel individuel des membres du conseil municipal, le quorum étant atteint, Monsieur Champagne, maire, déclare le conseil municipal ouvert à 20h50

Approbation du précédent conseil municipal.  
Abstentions : 1 YM contre : 3 HB SG VS  
Le précédent conseil municipal est approuvé à la majorité.

### **En préambule**

M. Champagne signale qu'il ne sera plus procédé à l'ajout de délibérations à l'ouverture du conseil municipal, suite à l'intervention et aux remarques formulées à ce sujet par Messieurs Baron et Gélineau lors du précédent conseil, bien que cela soit de pratique courante.

### **Rapport des commissions**

#### **Urbanisme-travaux :**

Madame Deprez informe que des travaux de voirie vont être réalisés sur le chemin des longues raies, présente les devis étudiés par la commission, l'entreprise retenue sera présentée à l'ordre du jour

Un projet de miroir est à l'étude à l'intersection de la route départementale et du chemin de la désirée. Le dossier sera suivi par Monsieur Maudit et Madame Szmiedt

Rappelle que le PLU est toujours gelé, que les travaux d'assainissement à Sandrancourt sont à l'arrêt à cause du péril, non résolu à ce jour.

Elle informe du choix des devis pour la mise en conformité de l'accès des PMR dans le bureau de la directrice à l'école, les WC et la porte d'entrée de la salle polyvalente, les entreprises retenues seront présentées à l'ordre du jour.

#### **Vie locale-animation-sport-culture-loisirs :**

Monsieur Lemaire fait le Bilan de la fête nationale le 9 juillet, pétanque, apéro musical et regrette le peu de participation des conseillers

Il informe :

L'inscription de 7 familles pour l'utilisation du court de tennis.

La nouvelle association de foot a commencé les entrainements et compte environ 30 enfants.

Un jeune de St Martin et un adulte de Sandrancourt sont inscrits dans l'équipe adulte du jeudi soir

L'Arbre de Noël est prévu le Dimanche 11 décembre. Retour des fiches de choix de jouets pour le 16 septembre au plus tard.

Monsieur Gélineau constate que le Forum des associations n'a pas rencontré le succès espéré, quatre associations le matin, deux seulement l'après-midi et 14 visiteurs dans la journée.

L'ensemble du conseil à l'unanimité conclut qu'une réflexion sur la poursuite et/ou la réorganisation doit être envisagée.

Monsieur Tiret informe que le salon Saveurs et Habitats se tiendra les 7-8 et 9 octobre à la salle polyvalente et qu'un mixe avec le forum aurait peut-être été souhaitable.

### **Communication :**

Monsieur Broegg annonce la parution du bulletin municipal fin octobre début novembre, les articles doivent parvenir pour le 15 octobre.

Pour la sonorisation de la salle du conseil, un dossier de consultation est en préparation avec M. Rocher.

Le site de la commune est toujours en construction.

### **Vie scolaire :**

Monsieur Tiret annonce le bilan de la rentrée scolaire et la planification des activités périscolaires : Arts plastiques, biodiversité, tissage, cuisine, jardinage potager et fleurs, arts du cirque.

Il rappelle le blocage de parking dans le cadre du plan Vigipirate.

Informe de la modification des règles d'accès pour les élèves de l'école maternelle imposées par la directrice de l'école

## **Ordre du Jour**

### **DEVIS TRAVAUX VOIRIE**

Madame Deprez présente le devis retenu par la commission urbanisme pour des travaux complémentaires sur le chemin des longues Raies pour 1135.00 € ht

Entreprise Jean Lefebvre 113 rue Jean-Jaurès 78131 Les Mureaux

Après délibération et à l'unanimité les membres acceptent le tarif proposé et le devis présenté, autorisent Monsieur Le Maire à signer le devis.

### **AD'AP PROGRAMME 2016 – DEVIS**

Madame Deprez rappelle que l'agenda a été voté au précédent conseil et présente les devis retenus pour les travaux programmés en 2016

Ecole des Garennes : création d'une ouverture en façade pour l'accès aux personnes à mobilité réduite Wood 'Up – OBM (constructeur de l'école) 9 rue des Sablons 45140 Ormes pour 5500.00 € HT

Salle Polyvalente : mise aux normes des sanitaires – Société FORTUNA 9 rue Odette Roger 78440 Guitrancourt pour 1696.00 € HT

Salle Polyvalente : modification d'une ouverture - Iso Faps 1 rue Farouille 78520 Limay pour 4708.00 € HT

Après délibération et à l'unanimité les membres acceptent les tarifs proposés et les devis présentés, autorisent Monsieur Le Maire à signer les devis.

## **EMPLOIS ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX:**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que conformément à la loi, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au bon fonctionnement des services.

Compte tenu de la réorganisation des services à l'école et vu les heures effectuées par les adjoints techniques exerçant sous la hiérarchie du maire et en interne de la directrice et des enseignants, pour la surveillance des enfants en périscolaire, à la cantine et pour le ménage, le conseil municipal, après en avoir délibéré, « à l'unanimité », décide de supprimer deux postes d'Adjoints techniques territoriaux à temps non complet et de créer deux postes d'Adjoints techniques territoriaux à temps complet.

Le tableau est ainsi modifié à compter du 01/09/2016

Filière : Technique

Catégorie : Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe

Ancien effectif à temps non complet : 3

Nouvel effectif à temps non complet : 1

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents dans les emplois sont inscrits au budget 2016, chapitre 012 compte 6411.

## **DECISIONS MODIFICATIVES**

Il est nécessaire d'effectuer les virements de crédit suivant du budget de la commune.

002	+ 1540.38 €
6067	+ 1540.38 €
2153 Opération 20	+ 2000 €
2181 Opération 19	+ 2040 €
2135	- 4040 €

Après délibération et à la majorité des membres présents, ces virements sont approuvés.

Abstentions : 4 SG CD HB YM      contre : 2 VS NB      pour : 7.

Information Stéphane champagne.

Monsieur Champagne informe que le chemin rural n° 42 bis dit des moutons va être l'objet d'un programme de détournement dans le cadre du programme d'exploitation de Lafarge Granulats sur ce secteur.

### **Tour de table :**

Mme Szmiedt s'enquière de l'avancement des travaux du terrain de basket.

M. Lemaire l'informe que les travaux vont bientôt commencer. Elle demande des nouvelles du recrutement du contrat en alternance.

M. Champagne informe qu'il a été trouvé

Mme Deprez nous informe qu'un goûter est prévu pour les seniors le 5 octobre de 14:30 à 17:30 sur la péniche du boucanier à Mantes-la-Jolie au tarif de 10 € pour les membres de l'association et 12 € pour les non-membres avec une animation d'accordéon musette.

Mme Szmiedt demande des précisions sur l'avancement du site informatique de la commune.

M. Broegg nous explique qu'il manque encore d'articles pour être mis en ligne.

Mme Szmiedt souhaite être informé de l'éventuel départ du bateau Yolande au port de l'Ilon M. Champagne nous informe qu'une COT a été signée avec VNF et la ville de Vernon mais que cette dernière en refuse l'application. Il nous informe également que le battage des pieux est commencé pour la création du nouveau linéaire de pontons.

M. Lemaire signale qu'il est intervenu à titre privé avec M. Champagne au port de l'Ilon pour tenter de faire cesser l'accouplement de « La Yolande » avec le bateau « Molan ».

Mme Szmiedt demande la relecture du règlement intérieur du court de tennis.

Monsieur Champagne redonne la parole à Monsieur Lemaire qui souhaite faire une annonce

### **Dans la salle**

Un administré remet en cause l'utilité de la sonorisation de la salle du conseil municipal et en dénonce le coût qui pourrait être attribué à d'autres projets.

M. Champagne explique que c'est à la demande de certaines personnes, relativise le coût, invoque les économies faites à l'occasion du non remplacement de la secrétaire de mairie, énonce les avantages du système, notamment le fait que la parole ne sera possible qu'individuellement et que l'enregistrement peut simplifier le compte rendu, informe qu'il va tenter d'obtenir une subvention

Un administré souhaite qu'un mot soit mis dans le bulletin municipal à l'attention des propriétaires de chiens qui aboient.

M. Broegg et M. Champagne nous informent que des rappels au civisme sont faits régulièrement dans le bulletin municipal.

Un administré explique qu'il a des chiens destinés à défendre sa maison compte tenu de la recrudescence des cambriolages.

S'ensuit une polémique entre administrés.

M. Champagne rappelle qu'il est toujours prêt à recevoir les administrés afin de tenter une conciliation.

Une administrée regrette d'avoir été prévenue tardivement pour le forum des associations ainsi que des changements de date et d'horaires.

Elle signale également une voiture Renault Scenic grise stationnée depuis plusieurs semaines au stop de la rue Raoul Lescène.

M. Champagne lui répond qu'il fera suivre l'information à la gendarmerie.

Un administré souhaite connaître les dates de travaux de modification de l'entrée de l'école dans le cadre de la mise en conformité Ad'Ap.

Il est répondu que les travaux ne seront pas très importants et n'occasionneront pas de gêne pour l'entrée des élèves et qu'ils seront effectués si possible pendant les vacances scolaires.

L'administrée demande de nouvelles du projet de réutilisation de l'école de Sandrancourt.

M. Champagne lui répond qu'il y a bien un projet en cours mais qu'il ne peut pas en dire plus pour ne pas compromettre les négociations.

M. Lemaire est invité cordialement à participer au comité des fêtes.

Une administrée demande qui remplacera M. Lemaire à la commission vie locale.

M. Champagne répond que, compte tenu que l'annonce de la démission vient d'être faite, aucune décision ne peut être prise.

Un administré évoque la demande qui lui a été faite de supprimer le dos-d'âne qu'il avait créé sur le chemin des hautes poultières afin de ralentir la circulation et rappelle qu'il l'entretient régulièrement.

M. Champagne lui rappelle qu'il ne peut décider par lui-même de l'implantation d'un tel dispositif et l'invite à venir le rencontrer pour trouver des solutions en concertation avec les administrés qui se plaignent.

Un administré demande la réfection du passage protégé pour les piétons sur le chemin de la Villeneuve route de Vétheuil.

Un administré signale que l'herbe n'a pas été tondue sur les bas-côtés à la sortie de l'ancienne RD.

M. Lemaire explique que le tracteur tondeuse est en panne et que le nouveau est attendu d'ici quelques semaines.

Un administré demande à M. Lemaire s'il continuera de s'occuper des commandes groupées de fioul et de bois.

M. Lemaire lui répond qu'il va peut-être le faire.

Un administré évoque les demi-tours faits par les camions à l'entrée du village compte tenu du manque de panneautage sur la route en amont du village.

M. Champagne annonce qu'il saisira le conseil départemental de ce problème.

Un administré demande des informations sur le projet vidéosurveillance.

M. Champagne lui répond qu'après leur réunion ratée une nouvelle réunion est prévue et rappelle que notre village est désormais également touché par les cambriolages.

Un administré demande quand seront garnis les bacs à fleurs et en quelle matière ils sont faits.

M. Lemaire lui répond que les fortes chaleurs n'étaient pas propices aux plantations et que les bacs sont en béton peints.

Un administré signale qu'il manque des bornes sur le chemin des longues raies à la hauteur de la Sente Jean Gabriel.

M. Champagne lui répond qu'il va relancer l'entreprise SARC à cet effet.

Une administrée évoquant la création d'une deuxième entrée à l'école pour les élèves de maternelle, signale la nécessité d'un deuxième panneau d'informations municipales à cet emplacement.

M. Tiret lui explique que comme les parents doivent garer leur véhicule sur le parking entre l'école et le stade compte tenu des restrictions de stationnement lié au plan Vigipirate, ils peuvent faire le détour par l'entrée de l'école élémentaire pour voir le panneau existant.

Devant l'insistance de l'administré, M. Tiret annonce que la pose d'un nouveau panneau sera envisagée.

Une administrée signale que l'ouverture de l'école maternelle sur la rue génère des problèmes de circulation et surtout met en péril la sécurité des enfants.

Il lui est répondu que c'est la direction de l'école qui a décidé de cette organisation.